



Bruxelles, le 16/09/91

REPUBLIKA Y'UBURUNDI .
Ubutungane - Amahoro - Amajambere
UMUGAMBWE UHARANIRA KUBOHOZA ABAHUTU

Communiqué de presse du PALIPEHUTU .

Multipartisme ou réédition de NTEGA et MARANGARA I

Au moment de la présentation du Rapport de la Commission chargée de l'élaboration de la Constitution qui, malgré les mille et une conditions, propose l'instauration du multipartisme au Burundi, les militaires de l'armée burundaise ont une fois de plus massacré des Hutu en tirant sur de pauvres paysans qui s'étaient réfugiés dans des marécages de l'Akanyaru, rivière frontalière avec le Rwanda (commune NTEGA, secteur KIGANDA, province KIRUNDO).

Ces derniers avaient tenté de fuir le terrorisme leur imposé par les militaires cantonnés à MASAKA (commune NTEGA) dans l'espoir de chercher asile au Rwanda. Ils essayaient, pendant plusieurs mois, dans des conditions intenable, de demander refuge aux autorités communales du Rwanda (commune MUGANZA, préfecture BUTARE).

Le 11/09/91, des militaires burundais, armés jusqu'aux dents, sont venus les déroger en tirant sur toute personne qui, sortant de sa cachette, tentait de fuir vers le Rwanda en traversant à la nage l'Akanyaru. Le nombre de personnes cachées dans les marécages dépassait la centaine. On ignore encore le nombre total des morts; toutefois, vingt-cinq cadavres ont pu être aperçus flottant sur les eaux de l'Akanyaru. Seules douze personnes sont parvenues à échapper aux balles meurtrières et à traverser la rivière à la nage. Ces douze personnes se trouvent actuellement entre les mains des autorités de la commune MUGANZA (préfecture de BUTARE). On ne connaît pas le sort de tous les autres: ont-ils été arrêtés, tués ?

Prétexte de toutes ces tueries: ces Hutu appartiendraient ou sympathiseraient le parti PALIPEHUTU.

Arrestations et emprisonnements de Hutu:

le 11/09/91 : 3 à RUTANA; le 13/09/91: 6 à GITEGA;
le 15/09/91 : 6 à BUJUMBURA.

Le PALIPEHUTU attire l'attention de l'opinion internationale sur la situation toujours préoccupante au Burundi et lui demande de ne pas cautionner les manœuvres dilatoires du régime tutsi qui cherche à s'attirer ses bonnes grâces sans rien changer de fondamental.

Pour le PALIPEHUTU,

Mathias MUKURUMANA
Joseph MISIGARO

Parti pour la Libération du Peuple Hutu du Burundi (PALIPEHUTU)
Région BENELUX - B.P. 44 - 1040 BRUXELLES - Compte n° 210-0804437-68.